

RAPPORT DE L'AUDITEUR

sur les comptes de l'association de communes
Association scolaire intercommunale d'Orbe et région - ASIOR
Orbe

relatif à la vérification des comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR

au conseil intercommunal

de l'**Association scolaire intercommunale d'Orbe et région - ASIOR**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association scolaire intercommunale d'Orbe et région, comprenant le bilan et le compte de fonctionnement pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 26 février 2025

Ofico
Fiduciaire SA

Grégoire André
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Roberto Francioli
Expert-réviser agréé

Annexes :

- Comptes annuels

Association scolaire intercommunale d'Orbe et région - ASIOR

Bilan au 31 décembre

2024**2023****Actif**

CHF

CHF

Banque c/trésorerie	628'216.29	341'747.46
Banque c/cantine	80'735.08	4'345.09
Banque c/bâtiment scolaire Montcherand	39'415.66	0.00
Banques fonds des écoles	105'853.02	96'353.21
Postfinance fonds devoirs surveillés	0.00	25.17
Débiteurs	108'750.95	98'000.98
Actifs transitoires	6'685.94	20'192.82
Tableaux et mobilier divers	146'700.00	360'600.00
Affichage numérique frontal	166'200.00	190'495.90
Crédit étude construction bâtiment scolaire Montchoisi	44'153.70	5'878.50
Pupitres réglables établissement secondaire Montchoisi	46'740.10	0.00
Construction bâtiment scolaire sur terrain d'autrui	8'774'521.35	5'954'207.40
Total de l'actif	10'147'972.09	7'071'846.53

Passif

Banque c/construction bâtiment scolaire	0.00	27'770.17
Créanciers "communes"	459'432.15	133'224.29
Créanciers "divers"	483'842.36	619'188.46
Cautions clés	9'337.00	8'857.00
Emprunts bancaires	8'914'682.00	6'045'879.00
Passifs transitoires	184'162.56	149'406.23
Fonds des écoles	96'516.02	87'521.38
Total du passif	10'147'972.09	7'071'846.53

Association scolaire intercommunale d'Orbe et région

Compte de fonctionnement de l'exercice 2024

- avec comparaison du budget 2024 et des comptes 2023

	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Primaire	2'720'546.19	2'720'546.19	2'723'305.78	2'723'305.78	2'322'273.91	2'322'273.91
Enseignement primaire	2'720'546.19	139'817.18	2'723'305.78	122'120.00	2'322'273.91	100'982.02
Participation des communes	0.00	2'580'729.01	0.00	2'601'185.78	0.00	2'221'291.89
Secondaire	1'616'882.18	1'616'882.18	1'486'022.95	1'486'022.95	1'533'519.49	1'533'519.49
Enseignement secondaire	1'616'882.18	104'242.53	1'486'022.95	41'120.00	1'533'519.49	67'745.07
Participation des communes	0.00	1'512'639.65	0.00	1'444'902.95	0.00	1'465'774.42